CONCERTATION PRÉALABLE 1ER MARS AU 16 AVRIL 2010



DÉCINES

PROJET GRAND STADE



LES OPÉRATIONS D'ACCESSIBILITÉ

SYNTHÈSE



LE GRAND MONTOUT

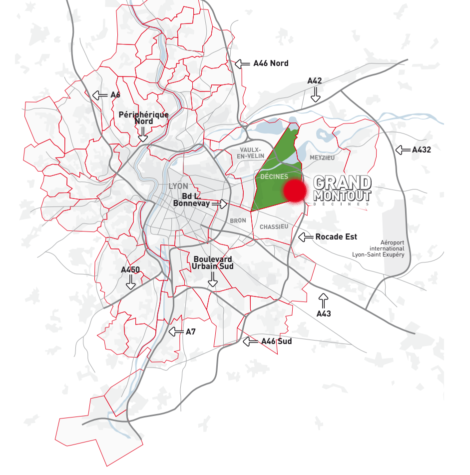
SITE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

À l'Est du Grand Lyon, le Grand Montout est inscrit depuis 1992 comme site stratégique au Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise. Par ses potentiels nombreux, il répond aux enjeux majeurs de rayonnement métropolitains. La réalisation du Grand Stade de l'OL est une opportunité pour engager le développement de ce site en mutation.



Périmètre du projet urbain du Grand Montout 150 ha

1re phase d'aménagement 50 ha



UN POTENTIEL DE 150 HA À VALORISER

Bordé par la Rocade Est et la ligne de tramway T3, entre Anneau Bleu et V-Vert, le site du Grand Montout est naturellement prédisposé à une mise en valeur de qualité, qui préserve durablement les équilibres ville / nature.
Son aménagement s'effectuera dans la dynamique de la ligne de tramway T3, qui relie les projets du Carré de Soie, du pôle santé Mutualité, du projet urbain Mathiolan jusqu'à la ZAC des Gaulnes en passant par les centres urbains de Décines et de Meyzieu.



UNE PREMIÈRE PHASE DE 50 HA, AUTOUR DU GRAND STADE

Équipement privé financé par l'Olympique Lyonnais, le Grand Stade permettra d'accueillir 35 événements majeurs par an dont 26 matchs de l'OL, ainsi que diverses manifestations sportives ou culturelles. Autour de ses 60 000 places et de son parvis de 51 486 m², le site accueillera des bureaux, la boutique OL Store, un centre d'entraînement, des hôtels 2 et 3*, ainsi qu'un centre de loisirs sportifs tous publics. L'ensemble bénéficiera d'un large mail paysager et de 7 000 places de stationnement.



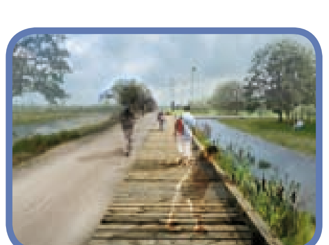
TRAMWAY T3



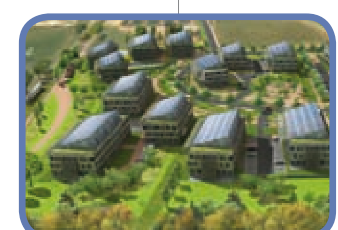
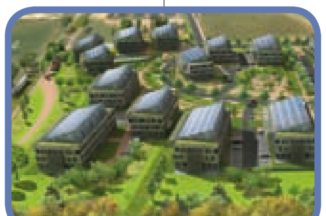
PÔLE COMMERCIAL CARRÉ DE SOIE



ZAC DE LA FRATERNITÉ DÉCINES CENTRE



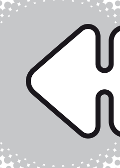
BERGES DU CANAL DE JONAGE

ZAC DES GAULNES



PÔLE SANTÉ MUTUALITÉ



LE SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ

AU CROISEMENT DES BESOINS DE DESSERTE ÉVÉNEMENTIELS ET QUOTIDIENS

Un des enjeux majeurs de l'accessibilité du Grand Montout est de garantir durablement ses besoins de desserte quotidienne et, ponctuellement, la desserte du Grand Stade les soirs de match, sans ajouter à la congestion du réseau routier. Depuis 2006, l'ensemble des acteurs publics s'est mobilisé dans une réflexion partenariale pour définir un projet commun avec une double exigence : privilégier les accès en transports en commun et utiliser les infrastructures existantes.

DES BESOINS ÉVALUÉS À L'AULNE DE LA SITUATION FUTURE

Le dispositif est cadré par les évolutions d'infrastructure, d'offre et de trafic projetées par le CETE (Centre d'Études Techniques de l'Équipement) de Lyon, spécialiste de ces questions. Il prend en compte les infrastructures routières et de transports en commun programmées à l'échéance 2013/2015 et les trafics générés par le développement économique et urbain de l'est lyonnais.

... ET CALIBRÉS POUR UN STADE REMPLI À 100 %

Afin de garantir les meilleures conditions de circulation pour tous, les hypothèses les plus hautes en termes de fréquentation et les situations les plus contraignantes ont été considérées. Le schéma d'accessibilité permet d'acheminer 60 000 spectateurs en deux heures et de les évacuer en une heure, lors des 4 à 6 matchs de coupe d'Europe annuels, aux jours et heures où le trafic local est à son maximum.

OBJECTIF : GARANTIR UNE ACCESSIBILITÉ EFFICACE ET DIVERSIFIÉE

Un accès direct en transports en commun par T3 en service normal ou renforcé

Un dispositif fluide d'accueil des voitures autour de 3 parkings principaux :

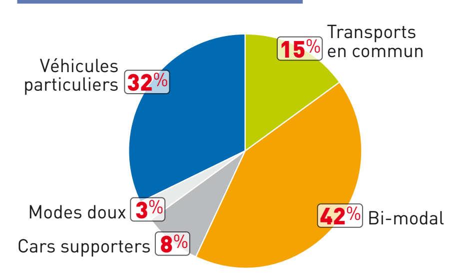
- **OL Grand Stade**
  → 7 000 places VIP et abonnés
- **Parking des Panettes à Meyzieu**
  → 4 000 places pour les véhicules venant du Nord par l'A 432 et de l'Est par l'A 43 et la déviation de Pusignan
- **Eurexpo** (parking existant)
  → 5 000 places pour les véhicules venant du centre, de l'est ou du sud de Lyon.
  Ces deux derniers sites seront reliés au Grand Stade par des transports en commun en site propre (T3 ou navettes bus événementielles).

Une billetterie combinée et des mesures incitatives favoriseront le bon fonctionnement du dispositif d'accès au Grand Stade et le covoiturage des spectateurs.



Le principe clé du schéma d'accessibilité au Grand Stade les soirs de match est l'intermodalité, avec rabattement des véhicules sur de grands parkings périphériques et acheminement de la majorité des spectateurs en transports en commun. Une répartition des besoins et modes de desserte a été effectuée, en fonction du nombre estimé de visiteurs, de leur provenance et de leurs habitudes de déplacement.

SYNTHÈSE DE LA RÉPARTITION DES MODES D'ACCÈS AU GRAND STADE



LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS PAR LE GRAND LYON

La mise en œuvre de ce schéma d'accessibilité nécessite de réaliser différents types d'aménagements, pris en charge par plusieurs partenaires publics : l'État, le Conseil général du Rhône, le Sytral et le Grand Lyon.
En cohérence avec ses domaines de compétences, le Grand Lyon est maître d'ouvrage des aménagements de voirie nécessaires pour les accès nord et sud ainsi que du parking des panettes.

LE PARKING DES PANETTES

RÉPONDRE À DE MULTIPLES USAGES

Bien desservi par les axes routiers du secteur, par la ligne T3 du tramway (ZI Meyzieu) et prochainement par la future ligne LESLYS, ce site destiné à accueillir 4 000 véhicules est apparu d'autant plus pertinent qu'il offre à proximité immédiate un parc-relais existant (P+R), de capacité désormais insuffisante. Opportunité est donc donnée, avec la création de ce parking, de répondre à un panel d'usages collectifs complémentaires.



BESOINS

- 67 % des véhicules arriveront par le Nord par la RD 302 prolongée, 33 % par le Sud de cet axe.
- 6 100 spectateurs devront être acheminés dans le même temps vers T3 et 5 100 vers les navettes dédiées.

PROGRAMME

- Création d'un parking événementiel de 4000 places avec ses voies d'accès depuis la RD 302, dont 500 places de parking relais utilisables au quotidien.
- Création d'une gare de bus/navettes événementielle dotée de 6 quais pour bus articulés.
- Signalisation tricolore sur la RD 302 pour réguler entrées et sorties en phase événementielle.

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- 15 M€ HT.

Il est prévu de structurer et de gérer le parking événementiel en plusieurs « poches » dissociables, desservies et connectées par un réseau interne de voies de circulation automobiles et piétons. La dimension environnementale sera intégrée à l'organisation des travaux, avec des mesures de protection des milieux naturels. Une continuité paysagère sera assurée avec la ZAC des Gaulnes.



L'ACCÈS NORD

AMÉNAGER UN VASTE ESPACE PUBLIC

L'accès Nord s'organise autour d'un vaste mail. Espace public d'agrément, de desserte des commerces et riverains et d'accueil de la nouvelle gare de tramway, ce mail sera conçu dans une perspective d'évolutivité et de haute qualité paysagère. L'avenue Jean Jaurès sera, quant à elle, réaménagée afin de valoriser l'entrée de Décines et d'anticiper les besoins d'accès futurs, tout en permettant d'accueillir les flux événementiels.

BESOINS

- L'accès Nord doit permettre de gérer tous les flux générés par le site en dehors des périodes de matchs ainsi que, lors des matchs, les flux piétons et les flux de spectateurs issus de la gare T3 soit 14 200 spectateurs et 1 700 piétons et cyclistes arrivant directement.

PROGRAMME

- Aménagement d'un mail central pour accueillir la nouvelle gare tram et les visiteurs à pied et à vélo, ainsi que deux voies de desserte latérales du quartier.
- Réaménagement de l'avenue Jean Jaurès (Décines-Charpieu), avec élargissement, création d'un passage inférieur pour les voitures sous le mail et de contre-allées pour la desserte des riverains.
- Aménagement de la voie publique Est /Ouest entre la rue Sully et l'angle Sud Est du mail.

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- 16,5 M€ HT.



Vaste espace public, le mail central constituera un lien vert entre les berges du canal de Jonage et le V-vert et participera à la qualité d'aménagement et de vie du futur quartier.

L'ACCÈS SUD

CRÉER DES VOIES VERTES ET MARQUER LA LIMITE VILLE / NATURE

Le réaménagement du réseau viaire existant et la création de voies nouvelles sont prévus à l'Est de Décines-Charpieu et au Nord de Chassieu. Ils doivent permettre d'acheminer les spectateurs par un site propre de transport en commun entre Eurexpo et le Grand Stade et les véhicules entrants sur le site par la rue Élisée Reclus prolongée et la Rocade Est. La préservation des activités agricoles et la valorisation du V-Vert, notamment par la création de cheminements doux, sont des enjeux majeurs intégrés au projet.

L'accès Sud en voiture s'organisera essentiellement par la Rocade Est pour 80 % du trafic et par la rue Élisée Reclus prolongée pour les 20 % restants. Les aménagements et infrastructures programmés tiennent compte d'un double besoin de fonctionnement : événementiel (au moment des matchs) et quotidien (en dehors des matchs). Ils pourront donc accueillir alternativement des usages différents. L'accès sud en bus depuis le parking d'Eurexpo est prévu en site propre, ouvert les soirs de matchs uniquement. Il accueillera les modes doux le reste du temps et pourra être utilisé ponctuellement pour la desserte en transport en commun d'Eurexpo lors de grands événements.



BESOINS

- 45 200 spectateurs à acheminer dont :
  - 19 300 en voiture, soit 3 900 véhicules entre 19h et 20h.
  - 21 100 en bus, soit environ 100 bus articulés par heure (sur 2 heures avant le match).
  - 4 800 en cars.

PROGRAMME

- Aménagement d'un site propre réservé au système événementiel de navettes bus entre la sortie nord d'Eurexpo et le Grand Stade, bordé par des voies pour les modes doux et par des espaces verts et plantés.
- Aménagement et prolongation de la rue Élisée Reclus depuis le Chemin des Bruyères jusqu'à son carrefour de raccordement à la rue Marceau, également réaménagé.
- Réaménagement partiel de la rue Marceau et prolongement de l'ouvrage de franchissement de la Rocade Est par cette rue.
- Aménagement d'une nouvelle voie publique Nord-Sud entre l'angle Sud Est du Mail Central (Accès Nord Grand Montout) et l'échangeur 7 adapté par l'État au sud de la rue Marceau.

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- 50 M€ HT





AMÉNAGEMENT ÉLISÉE RECLUS ET VOIE VERTE TCSP

L'aménagement des voiries (Élisée Reclus et site propre) sera l'occasion de marquer une véritable limite à l'urbanisation, de créer de nouvelles liaisons cyclables au cœur du V Vert et de développer des espaces de détente et de promenade pour les habitants de l'agglomération.



LA CONCERTATION MODE D'EMPLOI

INFORMEZ-VOUS, EXPRIMEZ-VOUS ! DU 1ER MARS AU 16 AVRIL

Dans le cadre de la concertation réglementaire, vous êtes invités à vous informer et à vous exprimer sur les opérations d'accessibilité réalisées par le Grand Lyon. Plusieurs moyens sont à votre disposition.



INFORMATION

• Les dossiers de concertation et les registres de recueil des observations sont disponibles dans les mairies des communes concernées par les différents aménagements, aux jours et heures d'ouverture habituels

- DÉCINES
- CHASSIEU
- MEYZIEU
- PUSIGNAN



EXPOSITION

• Une exposition de présentation du schéma global d'accessibilité et des différentes opérations est ouverte à partir du 5 mars les vendredis et samedis de 10h à 15h à l'adresse suivante :

1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
69100 DÉCINES



RÉUNIONS PUBLIQUES

• 3 réunions publiques sont organisées

CHASSIEU 31 MARS À 19H
SALLE DES FÊTES
66, RUE ORESTE ZÉNÉZINI
69680 CHASSIEU

MEYZIEU 8 AVRIL À 19H
ESPACE JEAN POPEREN
135, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
69330 MEYZIEU

DÉCINES 9 AVRIL À 19H
SALLE DU TOBOGGAN
14, AVENUE JEAN MACÉ
BP 274 - 69152 DÉCINES CEDEX



ENRICHISSEZ LES PROJETS

• Pour l'ensemble des trois projets, le programme présente la situation, les capacités et le fonctionnement général des accès.

Exprimez-vous sur les registres de concertation dans les mairies de Décines, Chassieu, Meyzieu et Pusignan. Vos remarques et propositions sont attendues pour enrichir le projet sur différents thèmes :



PARKING DES PANETTES

- l'aménagement paysager intérieur et les liaisons avec les espaces riverains notamment la ZAC des Gaulnes.



ACCÈS SUD

- la mise en valeur du V-Vert
- le tracé précis des voies nouvelles (Élisée Reclus et la voie de TC)
- l'aménagement paysager des voies
- les cheminements cyclables, le long de ces axes et en continuité avec le V-Vert.



ACCÈS NORD

- les usages à développer sur le mail
- l'aménagement de ce vaste espace public
- le traitement de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès (plantations, revêtements...).

PLANNING PRÉVISIONNEL
DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'ACCESSIBILITÉ DU GRAND LYON

OCTOBRE 2009
Validation du schéma d'accessibilité par l'ensemble des partenaires du projet : OL Groupe, Grand Lyon, Sytral, Conseil général du Rhône, État, Eurexpo.

JANVIER 2010
Délibération du Grand Lyon pour l'ouverture de la concertation sur les 3 projets Accès Sud, Accès Nord et parking des Panettes.

1ER MARS - 16 AVRIL 2010
Concertation publique préalable.

MAI 2010
Bilan de la concertation.

MARS - DÉCEMBRE 2010
Études d'avant-projet et de projet.

PRINTEMPS 2011
Enquêtes publiques.

2011
Acquisitions foncières.

2012 ET 2013
Travaux.



GRAND LYON
Direction des Grands Projets
20 rue du Lac - BP 3103
69399 Lyon Cedex 03
Tél. : + 33 (0)4 26 99 34 40
Fax : + 33 (0)4 26 99 34 34



MÉDIACITÉ Crédits photos : Grand Lyon / J.Leone - Agence d'Urbanisme de Lyon / F.Guy - Plan B architectes urbanistes - SYTRAL / N.Robin - Buffi & Associés - Populous - Immersive Solutions - Atelier de Ville en Ville
Fond Orthophotoplan : Origine AéroData France (diffusée par la Communauté urbaine de Lyon) - Droits réservés